



JEANNE-MARIE IBOS

Engagée dans le regroupement de propriétaires

Jeanne-Marie Ibos assure une grande partie de l'administration du GF de Sost dans les Hautes-Pyrénées. Elle y cumule les fonctions de trésorière et de secrétaire et gère, avec son président, un domaine que détiennent 150 propriétaires.

Cela se voit, Jeanne-Marie Ibos est une femme de tête. Quand nous la rencontrons dans la Barousse, une petite vallée des Hautes-Pyrénées baignée par l'Ourse, un affluent de la Garonne, nous comprenons assez vite que cette personne est une battante. Aux côtés de Didier Bellan, le président du GF de Sost, elle assume la double fonction de secrétaire et de trésorière de ce groupement forestier d'un genre un peu particulier. Jeanne-Marie Ibos nous raconte l'histoire singulière de cette ancienne forêt royale qui a connu bien des vicissitudes avant de devenir un bien privé au XIX^e siècle. Pour les actuels propriétaires, l'affaire s'est nouée en 1897. À la suite d'une expropriation forcée, 33 habitants du petit village de Sost ont acquis collectivement ce massif agro-forestier totalisant, sur leur commune, près de 769 hectares d'un seul tenant.

L'agriculture en fond de vallée, l'élevage sur les hauteurs constituaient les occupations principales d'une population éminemment rurale et qui voyait dans cet achat une opportunité d'améliorer l'ordinaire. « *Les villageois voulaient disposer de pâturages pour leurs bestiaux et espéraient tirer un revenu de la forêt car ils s'étaient fortement endettés pour se l'adjuger.* » La forêt de Sost a aussi permis à ses nouveaux propriétaires de satisfaire leurs besoins domestiques en bois de construction et en chauffage sous formes de bûches et de charbon de bois.

L'APPUI DU SERVICE JURIDIQUE DE FRANSYLVA

C'est ainsi que la Société forestière de Sost a vu le jour. Elle a pris le statut de groupement forestier en 1970 sous mandat de gestion de l'ONF jusqu'en 2007. « *Aujourd'hui, le GF est géré bénévolement par son conseil d'administration.* » Dans les faits, Jeanne-Marie Ibos et son président prennent en charge la quasi-intégralité de la vie administrative et technique du groupement. La tâche n'est pas aisée car les 92 parts sociales représentant la valeur du domaine appartiennent à 150 propriétaires. Certains sont indivis, quelques autres inconnus, ce qui explique que le service des Domaines administre en tant que curateur ces parts en déshérence. « *Pour continuer de bénéficier d'un Kbis nous permettant d'exploiter normalement la propriété et d'être en conformité avec la législation sur les GF, nous avons complètement remis à plat notre approche.* » Jeanne-Marie Ibos souligne que le service juridique de Fransylva a apporté au GF une aide précieuse pour la résolution de ce dossier d'une extrême complication administrative. Normalement, les Domaines devraient vendre prochainement les parts en déshérence au GF ou à des sociétaires qui en feraient la demande. « *Si des personnes étrangères au GF se manifestent, il faudra que notre assemblée générale donne son accord, sachant que nous cherchons à limiter le nombre de propriétaires afin de contenir les frais financiers et les problèmes administratifs.* »

01. Jeanne-Marie Ibos, cheville ouvrière du GF de Sost. © Bernard Rérat.

UNE HÊTRAIE MONTAGNARDE

En 2018, le GF de Sost a bénéficié d'un PSG rédigé par l'expert forestier Jérôme Louvet à qui le conseil d'administration a confié la gestion technique de la forêt. *« Notre objectif premier est de sauvegarder ce patrimoine que nos aînés ont acquis à la sueur de leur front et que nous entendons transmettre dans le meilleur état possible à nos enfants. »* Jeanne-Marie Ibos estime que la réussite de cette ambition passe nécessairement par des revenus finançant les opérations d'amélioration d'une forêt où les contraintes du milieu liées au contexte montagnard ne manquent pas.

Depuis 1970, un réseau de dessertes forestières a été créé, financé en partie par des coupes et par des prêts FFN, dont le remboursement de certains court encore actuellement. *« Notre forêt produit peu de bois d'œuvre car elle est surtout composée d'une hêtraie montagnarde plus ou moins régulière, accompagnée de sapin pectiné et caractérisée par des sujets de faibles diamètres ne donnant que du bois d'industrie. »* Jeanne-Marie Ibos nourrit bien l'espoir que l'éclaircie d'une plantation d'épicéa datant de 1970 pourrait contribuer au désendettement. Mais là encore, la réalité économique dicte sa loi. *« Nous avons 3 260 m³ à prélever, desquels nous pourrions retirer 4 €/T de bois exploité et ainsi affecter 2 €/T au remboursement de la dette FFN, mais ces prévisions dépendent d'aides éventuelles et d'un mode d'exploitation le moins onéreux possible »,* souligne la secrétaire-trésorière du GF.

02. Une hêtraie montagnarde peu productive en bois d'œuvre. © Bernard Rérat.

DE FORTES CONTRAINTES D'EXPLOITATION

Ces tarifs peuvent paraître dérisoires, mais le tissu industriel de la transformation des bois ne brille guère par son dynamisme dans les Hautes-Pyrénées. La concurrence joue peu, les prix d'achats proposés aux propriétaires stagnent à de très faibles niveaux. Et en plus de la topographie mouvementée et des difficultés d'accès alourdissant les coûts d'approche, le GF de Sost est soumis à des contraintes environnementales qui ne sont pas sans conséquences sur le bilan financier des opérations d'exploitation. *« C'est le cas avec le classement de notre forêt en zone humide ZNIEFF de type I, ce qui implique le respect absolu des cours d'eau, donc des complications supplémentaires au moment des coupes. »* Dans l'esprit de Jeanne-Marie Ibos, l'eau est un souci récurrent induisant des conséquences non négligeables sur les aménagements du GF. *« Chaque fin d'hiver et à la suite de grosses crues que nous connaissons depuis maintenant cinq ans, nous devons engager des travaux coûteux de réfection routière. »* Les fortes précipitations provoquent également des phénomènes d'érosion dans les endroits les plus exposés de la forêt, notamment ceux où la dent des nombreux cervidés présents sur le massif n'est pas tendre avec la régénération naturelle de la hêtraie.

Malgré ses multiples activités, la secrétaire-trésorière du GF de Sost prend du temps pour participer à des formations Fogefor organisées par le CRPF. Outre des notions de gestion et de législation, ces sessions abordent aussi l'analyse des peuplements, la commercialisation des bois, le martelage... *« Ce cycle de formation, suivi avec le président de notre GF, nous a permis de réunir un groupe de sociétaires afin d'organiser nous-mêmes le martelage des coupes préconisées dans notre PSG »,* rapporte Jeanne-Marie Ibos qui dit apprécier ces moments de partage et de convivialité.

Bernard Rérat

